

Note de rentrée 2018/2019

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers enfants,

L'équipe pédagogique est heureuse d'accueillir votre enfant, de vous accueillir à l'école Nikaïa et vous souhaite, à tous, une bonne année scolaire !

Vous avez en mains un document regroupant les informations essentielles et utiles tout au long de l'année scolaire.

Le règlement intérieur est à garder pendant toute la durée de la scolarité de votre enfant à l'école Nikaïa.

Il vous sera distribué après le premier conseil d'école de l'année (courant mois d'octobre).

Il vous est recommandé de vous référer à ces brochures chaque fois que cela sera nécessaire.

Organisation des classes:

| Classes | Enseignants |
|----------|---|
| CP | Madame Patricia Desmet |
| CP | Madame Isabelle Méo |
| CE1 | Madame Perrusset Barbara |
| CE1 /CE2 | Mesdames Olivia Carletto et Pauline Gaydon |
| CE2 | Monsieur Guillaume Bourgin |
| CE2/ CM1 | Madame Anouk Benatar et Madame Clara Machetti |
| CM1 | Madame Laure Maïstre et Laura Guichard |
| CM2 | Mesdames Karine Lemaire et Madame Nathalie Magnan |
| CM2 | Madame Delphine Say |
| CLAD | Madame Dominique Rainguez |
| CRI | Madame Martine Brocard Davies |
| ZIL | Monsieur Jean Pierre Richard |

Horaires de l'école:

| | accueil | sortie |
|------------------|--|--|
| 8h20-8h30 | Accueil des enfants dans leurs classes | |
| 11h30 | | Sortie des enfants ne mangeant pas à la cantine. |

Cantine de 11h30 à 13h30

| | | |
|--------------------|--|--|
| 13h20-13h30 | Accueil des enfants non cantiniers devant la porte vitrée. | |
| 16h30 | | Sortie des enfants ne restant pas à l'étude. |

Absences:

- L'école est obligatoire à partir du CP.
- Toutes les absences doivent être justifiées par écrit à l'enseignant de votre enfant et par le biais du cahier de liaison. Merci d'informer l'école de l'absence de votre enfant avant 8h10 le matin.
- En cas de maladie, un justificatif médical peut être demandé par l'enseignant ou la directrice.

Consignes de sécurité :

- Ne pas s'attarder devant les portes d'accès de l'école pendant la dépose ou la récupération de vos enfants.
- Aucun véhicule ne doit stationner aux abords de l'école.
- L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- Un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;

D'ici les vacances de Noël, des exercices de sécurité seront mis en place sur le groupe scolaire.

Sortie pendant le temps scolaire :

L'école n'ayant plus de secrétaire, merci de prévoir les rendez-vous médicaux de votre enfant dans la mesure du possible **hors temps scolaire.**

Merci de votre compréhension

Calendrier scolaire

| Période de vacances | Dates des vacances: |
|---------------------|---|
| Toussaint | Fin des cours : samedi 20 octobre 2018 Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018 |
| Noël | Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019 |
| Hiver | Fin des cours : samedi 9 février 2019 Reprise des cours : lundi 25 février 2019 |
| Printemps | Fin des cours : samedi 6 avril 2019 Reprise des cours : lundi 23 avril 2019 |
| Pont de l'ascension | Fin des cours:mercredi 29 mai reprise des cours :lundi 3 juin |
| Vacances d'été | Fin des cours : samedi 6 juillet 2018 |

Coopérative scolaire

L'école est affiliée à l'OCCE (office central de la coopération à l'école). Le but de cette association est de préparer les élèves à une meilleure socialisation et de permettre d'améliorer le quotidien de l'école par des projets d'activités motivants.

C'est la coopérative scolaire qui aide à l'organisation de voyages, de visites, à l'achat de petit matériel pour fêter les événements marquants.

C'est pourquoi nous sollicitons votre participation financière au fonctionnement de notre association.

La cotisation s'élève à 25 euros par enfant.

Vous pouvez faire un chèque libellé à l'ordre de « coopérative scolaire de l'école primaire » et le remettre à l'enseignant de la classe.

Si vous nous remettez de l'argent liquide, merci de bien vouloir l'insérer dans une enveloppe sur laquelle vous aurez écrit le nom de votre enfant. Ceci pour éviter les confusions toujours possibles.

Documents nécessaires à l'école:

- **L'assurance des enfants**

La souscription d'une assurance couvrant les dommages que votre enfant pourrait subir ou causer dans le cadre des **activités scolaires obligatoires** est facultative.

Toutefois, les accidents subis ou causés par les élèves dans le cadre scolaire ne sont pas systématiquement pris en charge par la collectivité.

Par conséquent, il est vivement recommandé aux parents de souscrire pour leurs enfants une assurance **individuelle accident** (pour les dommages subis) et **responsabilité** (pour les dommages causés), d'autant qu'elle se révèle **obligatoire pour les activités facultatives** (Il s'agit des activités qui dépassent les horaires habituels de l'école et/ou celles pour lesquels une participation financière est demandée) que pourrait proposer l'école.

Nous vous conseillons de contacter votre assureur pour vérifier que votre contrat d'assurance couvre bien votre enfant (responsabilité civile et individuelle). Si votre enfant est couvert, vous voudrez bien demander un certificat à votre assureur et le remettre aux enseignants.

Dans le cas contraire, nous vous conseillons de prendre une assurance scolaire du type de celles qui vous seront distribuées par les associations de parents d'élèves. Elles sont d'un coût peu élevé et couvrent bien vos enfants.

- **La fiche de renseignements: mise à jour annuelle**

Une fiche de renseignements vous est distribuée en début d'année. Complétez-la soigneusement, car elle nous est indispensable durant toute l'année scolaire.

Tout changement ou complément d'information devra nous être communiqué et renseigné sur la fiche (changement de numéro de téléphone,...).

- **La fiche d'urgence à l'attention des parents:**

Cette fiche d'urgence doit être remplie soigneusement car elle nous permettra de vous avertir rapidement en cas d'accident.

- **Une photocopie du jugement de divorce pour l'enseignant de votre enfant.**

L'équipe pédagogique de l'école Nikaïa, vous adresse ses cordiales salutations.
Pour l'équipe, la directrice Nathalie Magnan

Accusé de réception à retourner à l'enseignant de votre enfant

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

| Documents | | Signatures | Délai | Documents rendus à l'enseignant (date) |
|--|--|---|----------------------------|--|
| Charte de la laïcité | À coller dans le cahier de liaison de votre enfant | Signatures des deux parents et signature de l'élève | À rendre | |
| Règlement de l'école sera distribué après le premier conseil d'école | À coller dans le cahier de liaison de votre enfant | Signatures des deux parents | | |
| Note de rentrée | À coller dans le cahier de liaison de votre enfant | Signatures des deux parents | | |
| Fiche de renseignement/ fiche urgence | <u>À rendre à l'enseignant</u> | Signatures des deux parents | À rendre rapidement | |
| Photocopie du jugement de divorce | <u>A photocopier pour l'enseignant</u> | | À rendre rapidement | |
| Charte informatique de l'école | À coller dans le cahier de liaison de votre enfant | Signatures des deux parents et signature de l'élève | À rendre | |
| Autorisation de publication | <u>A rendre à l'enseignant</u> | Signatures des deux parents | À rendre rapidement | |
| Assurance scolaire | <u>A fournir à l'enseignant</u> | | À rendre rapidement | |
| Coopérative scolaire | <u>A fournir à l'enseignant</u> | | | |

Nous soussignons Madame..... et Monsieur....., parents de l'enfant..... avoir pris connaissance des informations des documents distribués en début d'année, ainsi que les documents dont l'école a besoin rapidement.

Nice le

Signatures :
de la mère

du père :

Réunion d'information pour les parents

Une réunion d'informations, par classe, destinées à tous les parents aura lieu selon des modalités qui vous seront communiquées ultérieurement. Une invitation plus précise vous parviendra.

Cette réunion vous permettra d'appréhender les objectifs du cycle, d'échanger avec le(s) enseignant(s) afin de participer au mieux au travail et à la réussite de vos enfants .

N'hésitez pas à prendre contact sans tarder avec l'école si vous avez un problème.